



## Comment prouver mon innocence suite à de fausses accusations

Par **nabyla**, le **22/11/2008** à **00:19**

Bonjour,

Je voulais acheter une voiture à crédit mais n'ayant à l'époque pas assez d'ancienneté dans mon travail celui ci se voyait refusé de tous les concessionnaires. Alors, mon fiancé de l'époque se propose de le faire à ma place. Avec lui, le crédit a été accordé, étant donné qu'il avait de meilleures revenus et plus d'ancienneté. Entre-temps nous nous sommes séparés. J'ai vendu la voiture et j'ai remboursé la totalité de la somme du crédit à mon ex.

Aujourd'hui, celui ci a déposé une plainte pour faux et usage de faux à mon encontre. Il m'accuse d'avoir fait ce crédit en cachette et je vous garantis qu'il était présent chez le concessionnaire sinon le crédit ne m'aurait jamais été accordé. De plus, comment aurais-je pu avoir tous ces documents (fiches de paies, attestation de l'employeur, rib, cni). Comment puis-je prouver qu'il était bien présent.

Les documents ont été signés par lui même. Y'a-t'il possibilité d'expertiser sa signature afin que l'on voit bien qu'il était présent lors de cet achat et que ce n'est pas moi qui ait signé à sa place ! Si oui, quel serait la procédure à suivre ?

SVP, aidez moi....

Par **Tisuisse**, le **22/11/2008** à **07:37**

Bonjour,

Avez-vous pris un avocat ? Si oui, qu'en pense-t-il, votre avocat ? Si non, faites-le, il vous sera très utile.

En ce qui concerne les accusations portées contre vous, il appartiendra à la partie accusatrice de prouver ses accusations. A vu des éléments que vous nous inscrivez sur votre message, cela lui sera très difficile. Votre défense sera facilité par cette accumulation de preuves contraires : signatures des documents, CNI et feuilles de paie de votre ex-petit ami, témoignage du commercial qui a vendu la voiture ou fait signer ce crédit, etc.

Si vous, vous êtes relaxée, vous pourrez alors vous retourner contre votre ex-oetit ami pour diffamation (accusations fausses et mensongères en vue de vous porter préjudice) et pour procédure judiciaire abusive. Vous voyez qu'un avocat vous sera indispensable.

Par **nabyla**, le **22/11/2008** à **19:44**

Bonjour,

Merci de votre réponse

Alors en réponse a votre mail, non je n'ai pas d'avocat et le jugement a deja eu lieu il y de cela apparemment un peu plus d'1 an et je n'etais même pas au courant je n'ais jamais reçu de convocation (sinon je me serait présenté a ce moment la), c'est hier matin qu'un huissier est venu me déposer une injonction de payer de 6000euros apparemment ce serait l'amende que j'aurais eu lors du jugement, cette affaire est louche, mon ex petit copain a un avocat comment as t'il pu faire pour le convaincre que j'aurais fait ce credit a son insu, c'est totalement incohérent comment aurais je pu avoir tous ces documents? Son avocat n'a pas trouvé ca louche???

En gros, que dois je faire faire etant donné que le jugement a été rendu je porte plainte ou j'ecris une lettre au procureur??

Je veux que justice soit faite et surtout qu'il paye pour avoir porter ce genre d'accusation a mon encontre,

Mais je n'ais pas de gros revenu je suis au chômage a l'heure actuel comment puis-je assurer ma défense???

J'attends votre réponse avec impatience je ne sais vraiment plus quoi faire cette histoire est a me rendre dingue...

Merci par avance

Par **laurent**, le **24/08/2010** à **16:16**

Bonjour ,

je sais que votre post date mais je voulais savoir si vous avez réussi à obtenir gain de cause voilà nous sommes plus ou moins dans la même galère que vous, nous (ma femme et moi) avons été accusés et jugés à tort par un membre de ma famille.

Si vous vous en êtes sorti merci de me dire quelle procédure avez-vous intenté.

Par avance merci

Laurent

Par **jeetendra**, le **24/08/2010** à **16:39**

Bonjour, si le jugement à votre encontre a été rendu il y a plus d'un an il est peut être devenu définitif (plus de voie de recours possible), en meme temps vous dites qu'un huissier de justice est venu vous remettre une injonction de payer, vérifiez alors sur l'acte pour savoir s'il est exécutoire, sinon vous disposez d'un mois pour faire opposition auprès du juge et vous expliquez sur le fond de l'affaire, courage à vous, cordialement.

Par **SENSEO**, le **19/11/2013** à **18:47**

Bonjour

il y a dix jours mon fils a été embarqué par la police , alors qu'il ouvrait la porte de l'auto école garde a vue jusqu'au matin pour tentative de vol avec effraction!!!! cauchemard mon fils a 25 ans et n'a rien a voir avec cette histoire de fous!!! mais il est passé derriere une vitre teintée et les deux témoins l'ont reconnu ainsi que les autres ...

le témoin agé et disent qu'il l'ont reconnu grace au blouson bleu ( mode adidas et courant!!) je sais que mon fils ne peut être le soi disant voleur car il était chez moi ... et j'y étais ainsi que ma fille de 14 Ans ...

que faire pour prouver l'innocence face a la certitude des temoins?? j'ai envoyé au substitut du procureur une lettre recommandée en demandant d'apporter mon témoignage et celui de ma fille .. que puis je faire d'autre?? je suis folle !!! de rage!!! les flics sont certains et c'est une énorme erreur!!!

merci de 'avoir lu et surtout cru  
en garde a vue le soir jusqu'au lendemain est très dur quand on est innocent je le vis !!!

les statistiques y seraient elle pour quelque chose?,

murielle

Par **moisse**, le **20/11/2013** à **09:11**

Bonjour,

Les statistiques n'y sont pour rien.

Si les forces de l'ordre ont procédé à l'interpellation de votre rejetton, ce n'est pas grâce aux témoins qui selon vous ne le connaissent pas, mais dans le déroulement de l'enquête, pourquoi pas sur dénonciation d'un complice.

Vous devez tout de suite vous constituer un défenseur (un avocat) si vous voulez avoir accès au dossier.

En effet la valeur d'un alibi exclusivement familial avoisine le degré "zéro".

Par **SENSEO**, le **20/11/2013** à **10:02**

Merci

pour votre réponse mais je suis outrée si il y avait eu un meurtre il serait allé en prison pour rien!!!!

il aurait mieux fallu mentir alors ??? je suis écoeurée  
la justice !!

bref merci a vous moisse

pour moi c'est la poisse mon fils essaie d'ouvrir une entreprise ... casier vide ...; etc ...

on enferme pas les vrais voleurs alors le but étant d'enfermer qui que ce soit

écoeurée ... un maman qui croit plus en rien!  
murielle